

# Une famille neuchâteloise du XVIe au XIXe siècle les Géliou

Autor(en): **Henriod, H.L.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Der Schweizer Familienforscher = Le généalogiste suisse**

Band (Jahr): **35 (1968)**

Heft 7-9

PDF erstellt am: **11.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-697926>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# DER SCHWEIZER FAMILIENFORSCHER

## LE GÉNÉALOGISTE SUISSE

*Mitteilungen der Schweizerischen Gesellschaft  
für Familienforschung*

*Bulletin de la Société suisse d'études  
généalogiques*

XXXV. JAHRGANG / ANNÉE

1. OKTOBER 1968, Nr. 7/9

### **Une famille neuchâteloise du XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle les GELIEU**

Par H.L. Henriod, Neuchâtel

Ces Géliu sont originaires de France, au Périgord <sup>1</sup> où un premier Jehan teste en août 1557 <sup>2</sup> en son domaine de Villotes, près d'Eyrenville, dépendant d'Issigeac, au sud de Bergerac. Jehan sent le poids des ans et — dans son testament — recommande son âme à Dieu, à la Vierge Marie, à tous les saints et saintes de paradis . . . et veut être enterré au cimetière d'Ayrenville et aux «tumbes» de ses parens. Il a eu neuf enfants de sa femme, Mariote Guyrauld, qu'il laisse «maîtresse et gouverneresse de tous ses biens sa vie durant». Ses quatre filles ont trouvé mari dans la région et trois de ses cinq fils ont fait souche au Périgord. Deux de ceux-ci et leurs descendants resteront fidèles à la foi catholique traditionnelle; leurs branches se sont éteintes avec un Bernardin Géliu, notaire à Agen, en 1732. Ces premières générations de Géliu ont vécu alors que la foi nouvelle se propage et divise parfois les familles. Plusieurs des descendants du fils aîné de Jehan Géliu seront pasteurs, dont trois frères que les persécutions religieuses obligeront à émigrer à la révocation de l'Edit de Nantes <sup>3</sup>.

C'est du plus jeune des fils du testateur — qui fut aussi pasteur — que descendent les Géliu devenus neuchâtelois et qui le resteront pendant huit générations jusqu'à celui qui — dernier du nom de sa génération — sera Général au service du roi de Prusse, pays où se perpétue aujourd'hui le nom des Géliu.

*Bernard* (I) 1548—1618, cadet de famille, n'est encore qu'adolescent à la mort de son père. Sa mère le conduit à Genève pour y être élevé dans la foi réformée. Il y poursuit des études de théologie.

A sa consécration comme pasteur il est âgé de 19 ans, le seigneur de Bussy, Anthoine d'Amboise fait de lui son chapelain. Il restera son protecteur une fois Bernard devenu Ministre de la Parole en Lorraine. Agé de 22 ans, Bernard épouse à Gerbevilliers une jeune Nicolle *Poterat*<sup>4</sup> que dote «haute et puissante Dame Douairière de Deuilly». Mais bientôt la fermeture des temples — ou leur destruction — oblige avec d'autres le jeune couple à prendre le chemin de Genève, d'où s'ouvrira, pour peu de temps, un nouveau ministère à Thonon, que Bernard devra définitivement quitter, renonçant à sa patrie pour trouver asyle au Pays de Neuchâtel. Il y est fraternellement accueilli et succède au pasteur nonagénaire de Saint-Sulpice<sup>5</sup>. Incorporé à la «Vénérable Classe», Bernard s'engage «à tenir et garder tout l'ordre établi en icelle». Le Prince-régent lui accorde la nationalité neuchâteloise. Après douze ans de ministère au Vautravers, Géliou est désigné par la Classe comme pasteur de Saint-Aubin<sup>6</sup>. Il vient de perdre celle qui a partagé avec lui les années itinérantes vécues en France. Elle lui laisse trois fils dont l'aîné a 13 ans lorsqu'en 1593 il épouse la veuve d'un citoyen de Genève, Ambroise *Bonin*, Dona Octavia *Ferrariis*, d'une famille de réfugiés protestants de Milan<sup>7</sup>. Ses deux filles auront pour foyer la cure de Saint-Aubin avec les trois fils de Bernard, où naîtront encore huit enfants Géliou, dont trois fils: *Abraham*, qui sera notaire à Saint-Aubin, *Elysee* et *Samuel*, tous deux pasteurs au Pays de Vaud. Leur lignée s'éteindra au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>8</sup>. Aux charges pastorales et à celles qu'impose le rendement des terres de la cure, s'ajoutent pour Bernard les tâches demandées par la Classe. Celle-ci est inflexible en doctrine, elle s'érige aussi en tribunal de moralité. Géliou en devient «Doyen» en 1599, année au cours de laquelle «la peste sévit de nouveau dans le Comté». Il sera aussi délégué à Genève pour y chercher du renfort pastoral pour Neuchâtel. Il s'est si bien identifié à son pays d'adoption qu'il en recevra en 1616 la bourgeoisie de Neuchâtel<sup>9</sup>. Deux ans plus tard, le dimanche 6 septembre 1618, alors que toujours en fonction il aurait dû célébrer la Ste-Cène, Bernard Géliou meurt — âgé de 70 ans — enterré en l'Eglise de Saint-Aubin, dont il a été pasteur pendant trente ans. Tant en France qu'en terre neuchâteloise, il a servi l'Eglise de la Réforme

pendant un demi-siècle, animé d'une foi qu'il a précisée ainsi: «En Dieu seul est mon espérance et mon appuy, je n'aurai jamais fiance, sinon en Luy». (1572).

*Les Gélien du XVIIe siècle, dont deux Bernard et un Jacques.*

Des trois fils du premier mariage du pasteur de Saint-Aubin, les deux plus jeunes n'ont pas laissé de descendance: *Jean*, alors âgé de vingt ans a été témoin au mariage de son frère Bernard. *Jonas* a quitté Saint-Aubin pour Genève où, en 1620, il est cité comme «Maître tailleur d'habits» et époux de *Susanne Michelet*<sup>10</sup>.

Par contre, *Bernard (II)* 1580—1654, suit les traces de son père: pasteur au Val-de-Ruz, puis au Val-de-Travers, enfin à *Saint-Aubin* où — comme son père — Bernard (II) sera enterré dans la même église après un long ministère de 54 ans. De ses expériences variées relevons, lors de son transfert de *Fontaines* à *Môtiers*, un incident soumis au jugement de la Classe, au sujet de l'état dans lequel il a laissé la cure de Fontaines. Il sera décidé que «M. Gélien en racoustrera le toit et que son successeur en fera de même à sa sortie (de fonction) et que s'il se constate qu'il y a du fumier distrait, il faut que M. Gélien le remplace»<sup>11</sup>. Dans le «Contrat de mariage» de Bernard avec *Sara*, fille du notaire *DuMayne*, de Concise, ce dernier s'engage «à la bien vêtier» et Bernard offrira» les bijoux d'usage en suffisance pour que le mariage soit plus joyeusement solennisé». Dans son «testament»<sup>12</sup> Bernard rendra un beau témoignage à celle à laquelle il est uni depuis cinquante ans, «ayant vécu, par la grâce de Dieu, tout le tems qu'avons esté conjoints ensemble en bonne paix et amitié et faisant mesurage d'un bon accord, icelle n'ayant rien détiré ou fait en cachette. Je la laisse Dame et Maîtresse de tous mes biens pendant le tems de sa viduité (Veuvage)».

Le couple Gélien-DuMayne a eu trois enfants: *Marguerite* 1603—1664, épouse de Claude *Challandes*, de Fontaines. *Jean* 1604—?, qui jeune déjà a donné du souci à ses parents et dont il ne sera plus fait mention; puis

*Jaques (I)* 1609—1664, qui — en 1637 — et depuis quelques mois déjà pasteur à La Chaux-de-Fonds vient d'épouser *Marie*, fille du pasteur *Favargier*<sup>13</sup> (elle a, jour pour jour, dix ans de moins que

lui), lorsqu'éclate avec virulence aux Verrières, la «peste»: la cure est vide, le pasteur et sa famille y ont succombé au fléau. Un successeur est difficile à trouver. Géliou s'offre à la Classe qui le nomme. Mais il ne veut pas exposer sa jeune femme aux dangers de la peste avant d'avoir pris les précautions nécessaires: les cultes se tiendront en plein air aux Verrières, une chaire mobile, appuyée au tronc d'un sapin permet au pasteur de prêcher avec le vent dans le dos. L'épidémie passée, Madame Géliou rejoint son mari. Misère et privations seront longtemps encore les conséquences de cette «année de peste»<sup>14</sup>. C'est aux Verrières que sont nés les sept enfants de Jaques, appelé dès lors «le pasteur de la Peste», dont deux morts en bas âge et l'aînée *Sara*, 1640—1660, peu après son mariage avec le diacre *Bole* des Verrières. Jaques Géliou desservira encore Corcelles puis Fontaines, mais sa santé y demande des ménagements. Il est âgé de 56 ans seulement lorsqu'il succombe à une crise du coeur, terrassé en chaire, le jour de Noël<sup>15</sup>. Veuve, Marie Favargier assume courageusement ses responsabilités de mère de famille: elle mariera *Anthoina-Marie* à David, fils du Lieutenant de Justice Emer *Vattel*, et *Marguerite* au sieur Jonas *Lardy*, à Auvernier. Elle a vendu des terres pour pourvoir aux études de ses deux fils: celles de *Jean-Jaques*, 1644—1711, qui — resté célibataire — sera pendant trente ans «régent d'Eschole» à Neuchâtel, et celle de celui qui prendra la relève de son père,

*Bernard (III)*, 1649—1726. Après un pastorat de dix-sept années dans les Montagnes neuchâteloises (aux Ponts-de-Martel puis aux Verrières) son ministère se continue pendant vingt-six ans à Neuchâtel. En 1701, le décanat de la Vénérable Compagnie des Pasteurs le mettra en rapport d'amitié avec le Gouverneur qui représentait alors la Souveraine dans le Comté. Peu avant la mort de la Duchesse de Nemours, Bernard Géliou sera reçu au sein de l'ancienne Bourgeoisie de Valangin<sup>16</sup>. Septuagénaire, Bernard poursuivra encore un ministère actif, ce dont témoigne l'énumération de ses activités pastorales dans une lettre qu'il adresse (en décembre 1721) à l'aîné de ses fils qui vient d'être chargé de la cure de Fleurier, lettre qui se termine par: «travaillons — mon cher Jonas — avec joie et courage afin que nous soyons capables de rendre à notre Maître un bon

compte de notre gestion». En 1725 il associera sa femme, *Susanne Wavre*, décrite comme petite et fort vive, neuchâteloise de vieille souche, à l'élaboration de son «testament». Ils ont eu douze enfants, aux sept d'entr'eux qui ont atteint l'âge adulte et dont trois de leurs fils ont déjà quitté le pays, ce testament demande d'une façon pressante «de vivre ensemble dans la paix et l'union, comme il sied entre personnes de même sang»<sup>17</sup>. Un an plus tard, Bernard Géliou s'éteint, âgé de 76 ans.

*Deux soeurs et cinq frères GELIEU*

Filles du pasteur de Neuchâtel, *Marie* 1683—1766 et *Salomé* 1690—1764 ont vécu effacées une vie de service jusqu'à un âge avancé. A la mort de leurs parents elles sont allées seconder leurs frères pasteurs puis se sont établies à «la Prise» de Saint-Sulpice, toujours accueillantes à ceux de leur parenté qui ont besoin d'elles. Elles vivent, tirant l'aiguille ou faisant de la tapisserie pour recouvrir les meubles de leur salon.

L'aîné de leurs frères sera pasteur et chef de famille, l'armateur à la Guadeloupe vivra d'espoirs déçus, les deux plus jeunes ont été officiers en service étranger<sup>18</sup>. C'est du second frère pasteur que descendront les générations suivantes.

*Jonas (II)*, 1685—1760, a été le premier pasteur de Fleurier érigé en paroisse. Il en sera le conducteur spirituel pendant cinquante ans. Très dévoué à l'Eglise neuchâteloise, il en a été trois fois le Doyen, ce qui était exceptionnel. C'est à ce titre qu'il tentera — du reste en vain — de décourager la Communauté des Frères moraves à s'établir à Montmirail<sup>19</sup>, n'admettant pas que d'autres communautés chrétiennes que l'Eglise viennent s'implanter dans le pays. Son dévouement — parfois autoritaire — aura aussi pour objet sa famille; il a été en particulier le conseiller, et souvent le bailleur de fonds, pour ses frères partis pour l'Etranger. Il sera d'autre part le premier bénéficiaire (en 1737) de l'anoblissement de sa famille<sup>20</sup>. Selon le désir du roi Frédéric-Guillaume I, prince de Neuchâtel, les armes de famille des Géliou seront dès lors complétées par l'aigle béqué d'or de la Maison de Prusse. Sa pierre tombale et celle de sa femme *Anne-Marie*, fille du Justicier *D'Ivernois* de Môtiers, qui ne lui a pas donné d'en-

fants, sont encore visibles à l'intérieur du temple actuel de Fleurier, précisant qu'il est mort le 26 décembre 1760, âgé de 75 ans.

*Bernard (IV)*, 1692—1737?, qui deviendra «armateur» à la Guadeloupe, était robuste et d'esprit entreprenant, imprévoyant aussi, il a vécu d'un optimisme que ne désarmaient pas ses échecs répétés. Lancé jeune dans le commerce, il épouse à Concise la fille d'un commerçant de Vevey, *Jeanne-Marie Fatio*. Mais il doit peu après quitter le pays pour échapper à ses créanciers. Il tente en vain sa chance à Leipzig puis à Amsterdam, avant de s'embarquer, en 1720, pour la Guadeloupe, abandonnant sa femme et laissant deux petits enfants à la cure de Fleurier. Il ne les reverra jamais. Au cours de dix-sept années d'une existence mouvementée ses lettres à sa famille sont rares mais pittoresques: il est souvent sur mer, achète et frête des bateaux en vue d'échanges commerciaux: il s'est arrêté à la Martinique, passe des côtes du Canada à celles des colonies espagnoles, ou revient de Porto-Rico. En écrivant au pays il désire en recevoir des nouvelles, demande aussi des recommandations, surtout des avances de fonds. Malgré de grosses pertes il reste plein d'espoir; il écrit à Jonas: «on fait de bons gains en se rendant en France chercher des marchandises sèches et du vin pour les ramener à la Guadeloupe». Enfin, à la suite d'une terrible tempête, il écrit à nouveau: Nous avons perdu un grand nombre de bateaux. Le mien a eu le même destin, mais j'ai pu me tirer la vie — non sans peine — avec un esclave, en gagnant les rochers de la côte sur une planche... celà fait ainsi trois bateaux que j'ai perdus en un an et demi!» Ce dernier échec le décidera à renoncer à la navigation et à rentrer au pays avec ce qui lui reste d'argent. Ce seront les dernières nouvelles reçues de lui. Il s'est sans doute embarqué en 1737 et a probablement coulé en mer avec son dernier bateau.

De ses deux enfants, élevés par leurs oncles et tantes, *Susanne-Elisabeth*, 1719—1792, épousera un *Claude Lequin* qui meurt prématurément en lui laissant deux fils et des dettes. Courageuse, elle s'expatrie pour gagner sa vie et meurt septuagénaire à Petersbourg.

*Jean-Jonas*, 1720—1739? aidé par ses oncles s'est engagé tout jeune, comme «cadet» en France. Il a disparu ensuite, sans laisser de traces.

L'oncle de ce dernier, *Samuel-Henry*, 1700—1734, l'avait précédé vingt ans plus tôt comme «cadet» dans le régiment de Brendlé, dans la région de Lille: vie de garnison où le bouillant Géliou attend avec impatience d'être engagé au feu. Bien de sa personne, il est reçu dans de sympathiques foyers français. Il a même l'occasion de se rendre à Agen (au sud du Périgord) et d'y être chaleureusement accueilli par un lointain parent, le notaire Bernardin Géliou, qui riche, âgé et sans enfants, aurait aimé faire du bel officier son héritier, mais à la condition qu'il se fasse catholique, ce qu'en descendant d'un courageux pasteur huguenot, Samuel refuse. Un an plus tard, son régiment se prépare au combat au Palatinat, le lieutenant Géliou participe avec ardeur au siège de Philippsbourg (au nord de Carlsruhe) mais y tombe mortellement blessé, âgé de 34 ans seulement.

*Charles-Frederic*, 1706—1774, le futur «Capitaine» de six ans plus jeune que Samuel-Henry, l'a rejoint, en 1731, à son régiment, alors à Douay: début d'une carrière militaire où il fera preuve de courage, parfois de témérité, mais aussi de coeur. Il était resté, depuis un accident de jeunesse, affecté dans ses facultés et parfois dans son comportement: un coup de hâche sur la tête, reçu d'un bucheron dont il s'était approché. A la mort de son frère, il quittera ce régiment pour s'engager comme «lieutenant à pied» dans celui de Guibert, alors au Piémont, au service du roi de Sardaigne. Mais les mois, puis les années passent sans avancement pour lui tandis que d'autres lieutenants montent en grade. Aussi, âgé alors de 40 ans, Charles-Frédéric s'engage sur «un corsaire». Il est affecté, à Livourne, sur une grande barque munie de canons. Une vie d'aventures commence ayant pour objectif de capturer dans les eaux territoriales de Sardaigne les «polâcres» qui font de la contrebande; il y faut lutter aussi contre les tempêtes qui arrachent mats et voiles, pendant plusieurs mois. Ses frères en ont eu l'écho par des lettres hautes en couleur, envoyées après coup de Toulon. Car, dans une dernière rencontre avec une frégate française, l'équipage du corsaire a été fait prisonnier<sup>21</sup>. Prisonnier, le lieutenant Géliou le restera plusieurs mois au cours desquels pour pouvoir améliorer l'ordinaire de la prison, ses économies diminuent. Une fois libéré, Charles-Frédéric renonce à la mer et reprend à Crémone du service en régiment où il recevra enfin le grade de «ca-



pitaine». L'âge venu, ayant pris sa retraite, il découvre en arrivant à Londres que la banque où il avait déposé ses gains, appelés par lui «mes petites épingles de Livourne, gagnées à la sueur de mon visage et au péril de ma vie» était en faillite. Rentré au pays, il joint son sort à celui de ses deux soeurs à la «Prise» de Saint-Sulpice, jusque à la mort de celles-ci. Son neveu Jonas (III) l'accueillera alors à la cure de Lignièrès où il est mort d'une crise d'apoplexie en rentrant à pied de Neuchâtel. Il a été enterré à Lignièrès, âgé de 68 ans.

Le pasteur *Jaques de Géliou*, 1696—1761, ne semble pas avoir eu le caractère avenant de Samuel-Henry ni l'autorité de son frère aîné, mais fut un homme cultivé, aimant l'Histoire et les Sciences, précurseur aussi, pour son temps, des progrès que l'on fera en apiculture. Ses paroissiens des Bayards lui ont rendu parfois difficile son ministère. Aux Verrières il lui a fallu de la tenacité pour obtenir à la cure les réparations qui s'imposent; mais dans la rédaction d'opuscules tels que «Les idées philosophiques de M. Voltaire» et dans les soins à donner à son rucher, le pasteur trouve un heureux complément à ses obligations paroissiales. Il aurait publié son manuscrit sur «La manière la plus simple et la plus sûre de gouverner les abeilles» si l'incendie de la cure (en mai 1761) n'était venu bouleverser sa vie, celle de sa femme, née *Elisabeth Willy*, fille d'un pasteur alsacien, et celle de leurs enfants. Il en a fait le récit dans une lettre adressée par messenger à ses soeurs, y disant entr'autres: . . . «nous ne connaissons pas encore notre perte, grande aussi en graines et récoltes . . . mais livres, meubles et effets que je trouve dans ma nouvelle demeure me paraissent autant de présents que Dieu me fait après l'effroyable rapidité avec laquelle des flammes venaient de toute part». Cette épreuve de l'incendie de la cure laissera Géliou désemparé. Il n'a plus le courage d'écrire et meurt quelques mois plus tard, âgé de 64 ans.

Que vont devenir sa veuve et leurs cinq filles, dont la plus jeune n'a que quatre ans? Et les deux frères *Jaques*, 1745—1755, et *Charles-Frédéric*, 1748—1770 qui, déficients de santé et d'intelligence dès leur naissance, réclameront bien des années encore des soins constants? C'est Jonas, l'un des aînés, qui sera la providence de tous.

*Jonas (III), 1740—1827, pasteur, apiculteur et chef de famille.*

Né en 1740, Jonas avait 21 ans à la mort de son père. Sa personnalité originale et dynamique s'est exprimée tant dans les activités variées d'un pasteur de campagne qu'en faveur de sa famille. Diacre à Môtiers, il y a connu Jean-Jaques Rousseau, avant que la Vénérable Classe — avec l'accord de LLEE de Berne<sup>22</sup> lui confie, en 1763, la paroisse de Lignièrès. Sa vaste cure devient un foyer pour sa mère, ses frères et soeurs. Le «Journal» qu'il a fidèlement rédigé pendant plus de soixante ans<sup>23</sup> a permis à ses après-venants de le suivre au cours de son existence dans les circonstances de son temps. Il aime à prêcher dans son temple, mais aussi dans ceux d'autres collèges, s'y rendant à pied, même s'il y a bien des lieues à parcourir. Il a de l'ascendant sur les jeunes et continuera à instruire des volées de catéchumènes jusqu'à un âge avancé. Il excelle dans les soins à donner aux terres de la cure; ses paroissiens, gagnés par son exemple, modernisent les cultures de leurs champs. De la seule ruche qui a échappé à l'incendie de la cure des Verrières, il constitue un important rucher qui lui vaudra le surnom de «père des abeilles». Il a présenté d'importantes communications apicoles à la Société Economique de Berne et publié plusieurs études traduites en langues étrangères<sup>24</sup>. Dès le début de son ministère on lui a confié de jeunes pensionnaires à instruire, souvent de futurs pasteurs. Il les prend aussi avec lui à la chasse sur les pentes de Chasseral. Le succès de son pensionnat incitera trois de ses soeurs à en établir un à Neuchâtel «pour Jeunes Dames». Lorsque deux de celles-ci se marieront et que deux autres auront été appelées à enseigner de jeunes princesses dans les cours princières d'Allemagne, Jonas pourra enfin songer à créer son propre foyer et établir à la cure de Lignièrès celle qu'il souhaite pour épouse. Son mariage avec *Isabelle Frêne* sera béni, en septembre 1778, à Tavannes, par le père de l'épouse, pasteur du lieu<sup>25</sup>. Le lendemain, précise le «Journal»: «un char-à-banc et une voiture se mettent en route pour Lignièrès, escortés par trois pensionnaires à cheval . . . nous sommes arrivés à nuit-clôse au milieu de salves par les garçons du village et les grenadiers». — De ce mariage naîtront treize enfants, les aînés à Lignièrès, les plus jeunes à Colombier, dont quatre filles et deux fils survivront à leur père.

Aux vingt-sept ans de ministère à Lignièrès succéderont encore plus de trente ans à Colombier. Le déménagement d'une cure à l'autre a été un évènement, exigeant la mobilisation des chars de tous les paroissiens de Lignièrès pour se rendre à la Neuveville, d'où transbordement par barques jusqu'à destination. Aux fonctions pastorales à Colombier et à Auvernier, aux travaux des champs, s'ajoutent ceux que nécessitent les vignes de la cure; les vendanges sont pour le pasteur de Gélièu le grand évènement de chaque automne. Alors qu'âgé de 80 ans, et après avoir vendu le vin de sa vendange, il note dans son « Journal »: « J'ai été avec mon domestique pour relever les ceps couchés dans la vigne ». — Jonas a aussi vécu à Colombier les évènements politiques du début du nouveau siècle. Doyen, en 1805—1806, il note avec tristesse, le 9 avril 1806, la cession des Comtés de Neuchâtel et Valangin à S.M. l'Empereur des Français ». En 1813, ce sera — à Colombier aussi — l'occupation de troupes levées contre Napoléon, puis le retour de la Principauté au Roi de Prusse. Octogénaire, le pasteur de Gélièu sera atteint de paralysie, privé de l'usage de son bras droit; il apprend avec persévérance à écrire de la main gauche. D'où l'envoi en 1823 d'une lettre à sa fille mariée en Angleterre: « l'apoplexie... m'a laissé la tête libre, l'usage de mes sens, tant et plus de loisirs pour lire, écrire, jouer aux échecs... je vois mes six enfants établis contents, sans qu'il y ait parmi eux aucune enfant de perdition ou ruine-ménage qui désolent tant de familles ». Il s'est éteint, en patriarche, dans sa cure de Colombier, âgé de 87 ans, encore théoriquement en fonction, après soixante-deux ans de ministère.

*Les soeurs et les filles de Jonas, au temps de la Principauté*

*Susanne*, l'aînée, 1737—1808, a suivi avec sa mère, Jonas de Lignièrès à Colombier, continuant à assurer devoirs familiaux et ménagers. Trois de ses quatre soeurs se sont mariées, mais seule aura de la descendance, *Elisabeth*, 1738—1806, femme du Me des Clefs, Jean-Louis de Pury. Rose, 1744—1830, a épousé Henry Prince, apothicaire. Une fois veuve, elle a retrouvé à la cure de Colombier le foyer que celle de Lignièrès avait été pour elle. A sa mort, sa nièce Rose Imer-de Gélièu dira d'elle: « elle était du petit nombre de personnes qui s'améliorent en vieillissant, c'est le triomphe de la religion chrétienne »

bien entendue». — Le souvenir des deux autres soeurs de Jonas est resté vivant dans la famille Géliou et à Colombier où toutes deux ont fini leurs jours. Elles avaient passé des années heureuses et mondaines, chacune dans une Cour princière d'Allemagne, responsables de l'éducation de jeunes princesses. *Esther*, 1757—1817, la plus jeune, a ensuite épousé à Bâle, le Dr. Melchior *Mieg*, à la mort duquel elle a gardé à Colombier, à la rue Haute, leur pensionnat de jeunes filles. Elle y aura la joie, en 1813, d'y revoir son ancienne élève, alors veuve du Prince d'Anhalt-Schauenburg-Bernburg, venue en somptueux équipage s'installer pendant quelques semaines au Bied pour s'y rapprocher d'Esther. — L'année suivante, ce sera au tour de *Salomé*, 1742—1820, à être honorée d'une visite royale. Elle avait été l'éducatrice de la Princesse Louise de Mecklembourg-Strelitz, devenue ensuite Reine de Prusse. Elle était restée liée par correspondance avec la reine jusqu'à la mort de celle-ci. C'est à l'occasion d'une reprise de contact avec sa Principauté recouvrée, qu'en 1814 le roi Frédéric-Guillaume III avait tenu à se rendre auprès de Mademoiselle de Géliou. Ce fut à la cure et à Colombier un évènement mémorable. Agée, Salomé de Géliou donnera encore un preuve de l'autorité dont elle a joui: «on était venu l'avertir que la communauté de Colombier avait décidé de couper les magnifiques avenues d'arbres qui en sont le cadre, et que les ouvriers y étaient déjà avec leurs outils. Elle se lève aussitôt, se transporte — appuyée sur sa béquille — au milieu d'eux. Elle leur ordonne de se retirer et d'aller dire aux autorités qu'elle défendait qu'on touche à ces arbres et que dans le cas où l'on persévérerait, elle en écrirait directement au roi! C'est ainsi que les allées furent sauvées.»

A la génération suivante, les deux fils et les quatre filles de Jonas ont tous eu de la descendance: *Anne*, 1786—1855, épouse de l'industriel Jean-Pierre *DuPasquier* et *Cécile*, 1788—1883, femme du pasteur James-Alexandre *Barrelet* ont été d'excellentes mères de famille. Isabelle, 1779—1834, leur aînée, et la plus jeune Rose se sont fait remarquer par leurs dons intellectuels; *Isabelle*, en particulier, dont Philippe Godet a dit <sup>26</sup>» elle alliait à un caractère fait de fermeté et de douceur les dons les plus remarquables de l'intelligence». Madame de Charrière, établie à Colombier, fera d'elle une

jeune amie qu'elle prend plaisir à cultiver. Le grec et le latin n'auront plus de secrets pour Isabelle, qui traduira aussi d'anglais et d'allemand des romans et des poèmes. Mariée au Doyen *Morel*, homme très cultivé lui aussi, elle exercera de son salon à Corgémont, un rayonnement dans l'Evêché de Bâle et au delà<sup>27</sup>. — *Rose*, 1793—1857, demeurée la dernière au foyer paternel, y a été le bras droit de sa mère, la correspondante enjouée de sa soeur à Corgémont<sup>28</sup> et plus tard l'appui de son père paralysé, grâce aux souvenirs et documents duquel elle deviendra l'historienne de la famille<sup>29</sup>, puis épouse du consul suisse de Liverpool, *Charles Imer*. Bientôt veuve, elle reviendra d'Angleterre avec une enfant, *Virginia*, s'établir, au dessus de Colombier, où elle achète un domaine qui portera dès lors le nom de «Prise Imer». Elle y a vécu événements révolutionnaires de 1831, dont elle donne par lettres des échos à sa soeur Isabelle: «... plus d'une fois nous nous sommes fâchés contre les gens de notre parti (royaliste) dont la déraison gâtait une si belle cause; en sorte que — après nous être échauffés contre les séparatistes républicains nous achevons de nous gater la bile et la santé contre les royalistes... en attendant, nous logeons encore 22 soldats bernois arrivés hier soir, au nombre de 600 pour empêcher la prise du château de Colombier par les insurgés... vous savez qu'à la Chaux-de-Fonds tout va bien, mais le Val-de-Travers grogne et porte bien son nom!» *Rose Imer-de Géliou*, entourée de sa fille et petit-enfants *Robert*, a précédé dans la tombe ses deux frères *Jaques* et *Bernard*.

*Les deux derniers pasteurs Géliou et le futur Général, au XIXe siècle.*

Il s'agit de *Jaques* et de *Bernard* qui adolescents reviennent ensemble à Colombier d'un séjour prolongé en Suisse allemande. *Jaques* terminera ses études à Genève tandis qu'à Colombier *Bernard* est au contact d'officiers et de soldats, cantonnés à la cure, des troupes levées contre Napoléon (1815); la carrière militaire l'attire, mais son père le destine lui aussi au ministère pastoral. *Bernard* s'incline se faisant un devoir de ce voeu.

Une fois installé pasteur à la Côte-aux-Fées, *Jaques (VII)*, 1794—1865, devient le gendre de son beau-frère *DuPasquier* en épousant *Zelie* que celui-ci a eu d'un premier mariage. Elle lui donnera une

seule fille, *Virginie*, 1820—1906. Attribué ensuite à Saint-Sulpice, en 1831, Jaques verra son installation pastorale retardée d'une semaine du fait de ses convictions royalistes alors que les sympathies républicaines sont nombreuses dans ce village. Il n'en sera pas moins un pasteur dévoué pendant dix-sept ans. Mais après le changement de régime ecclésiastique, en 1849, lors de la réélection de tous les pasteurs, de l'Eglise neuchâteloise, Jaques de Géliu sera l'un des quatre pasteurs non-réélus<sup>30</sup>. Attristé, amer, le trio Géliu descend à Neuchâtel où l'ancien pasteur vivra encore quinze ans. Dans leur modeste logement, sa femme et sa fille ont gardé ensuite, pendant de nombreuses années le culte du souvenir et les traditions de famille. Madame Zélie de Géliu y est morte nonagénaire et Virginie-dernière du nom en terre neuchâteloise — dans sa 86e année, en 1906.

Différent sera le destin de *Bernard (V)*, 1798—1879; suffragant de son père pendant sept ans, il en assure toutes les charges. Son mariage avec *Emilie Bondeli*, fille du contrôleur des Finances de Berne, et ancien bailli du Châtelard, au pays de Vaud, est avancé en 1823 pour que la jeune épouse puisse reprendre à la cure de Colombier la tâche filiale qu'avait eue la soeur Rose de Bernard devenue Mme Imer. Après la mort de son père, 1827, Bernard est appelé à «renforcer les trois pasteurs très âgés» de Neuchâtel avant que soit sanctionné un nouveau poste pastoral au Locle. L'année 1836 sera cruelle au pasteur et à ses jeunes enfants auxquels épouse et mère est enlevée lors d'une épidémie. Deux ans après, Bernard obtient la paroisse de Fontaines, qu'il ne quittera qu'à sa retraite, vingt-quatre ans plus tard. Il y a donné une seconde mère à ses cinq enfants, épousant *Charlotte Bonhôte*, de Peseux qui lui donnera une cinquième fille, *Esther*. Lors des événements politiques de 1847—1848, Bernard inscrit dans son «Journal»: «J'ai été élu en mai, Doyen de la Vénérable Classe et j'ai exercé cette charge honorable (dont il sera le dernier) pendant un an, au milieu des troubles qui ont précédé et accompagné la révolution du 1er mars»<sup>31</sup>. Il pourra dès lors se consacrer entièrement à sa paroisse. Il y vivra — non sans inquiétude — les jours du soulèvement royaliste de 1856, dans lequel son fils était engagé. — Quelques années de retraite active au service de l'Eglise succéderont à Saint-Blaise, où il a transporté le rucher que lui avait laissé son

père. Ses dernières années s'écouleront à la Maison Blanche de Colombier, chez sa fille aînée, veuve du pasteur Louis C. Henriod, Il y meurt, dernier pasteur du nom, le 6 janvier 1879. Sa veuve lui survivra six ans et leur fille Esther, 1840—1896, y mourra entourée par ses nièces.

Les filles des époux Géliou-Bondeli ont été *Rose Henriod* 1823—1898, mère de huit enfants; *Emilie*, 1825—1864, épouse de Alphonse de *Pury*, sans postérité; *Sophie*, 1826—1914, épouse *James Barrelet*, onze enfants, qui veuve — après le ministère de son mari à Hambourg a repris à Saint-Blaise la maison qu'ont occupée ses parents, avec les abeilles héritières de la ruche sauvée de l'incendie de la cure des Verrières un siècle auparavant: *Isabelle*. 1831—1918, quatrième soeur du futur général prussien, a été l'épouse de l'armateur français, *Edouard Oechsner-de Coninck*, au Hâvre; veuve elle vivra bien des années encore, atteignant — comme son grand-père *Jonas* — le bel âge de 87 ans, à Neuchâtel.

Le dernier des Géliou neuchâtelois, *Bernard (VI)*, 1828—1907, n'a pas eu comme plusieurs de ses prédécesseurs un goût marqué pour les études classiques. Ses «Souvenirs de jeunesse» rappellent le pensionnat de son oncle *Barrelet*, à Neuchâtel, d'ou il suivait les classes du collège, aimant surtout l'équitation et la pêche. Son père aurait aimé le voir prolonger la tradition pastorale de la famille, mais lui ne rêvait que du métier des armes. *Bernard* est encore à Neuchâtel lors de la journée du 1 mars 1848: «tout étant changé dans ma Patrie je me décidai à partir pour Berlin . . . j'avais vingt ans . . . je suis resté en Allemagne dès lors.» . . . mais non sans revenir clandestinement au pays pour y prendre part — en 1856 — à la contre-révolution. Dans la troupe royaliste qui descend des montagnes il fonctionne comme officier d'avant-garde. Enfermé au château de Neuchâtel avec les chefs de la tentative qui se sont rendus, il s'échappe, conduit jusqu'à Bâle avec des complicités, et regagne Berlin<sup>32</sup>. Il avait fait ses premières armes contre le Danemark, dans la campagne du Schleswig. Il se distinguera, comme capitaine, dans celle de Bohême en 1866. Il montera en grade au cours de la guerre franco-allemande et come commandant de forteresse en Rhénanie, pour devenir enfin Général, tout en conservant — par faveur royale — le titre de

«à la suite du bataillon des Tirailleurs de la Garde», dont il avait été commandant. De solennelles funérailles lui ont été faites en 1907. Très attaché à sa famille neuchâteloise, à ses amis et à la terre où il avait grandi, il y est revenu les dernières années de sa vie, en visite avec sa femme, fille d'un officier prussien ou accompagné de l'une de ses deux filles.

*Les von Géliou d'Allemagne* ont été d'abord des deux fils du général neuchâtelois. L'aîné est devenu Général, à son tour, après avoir comme prussien, combattu — lui aussi — dans le pays de ses lointains ancêtres, lors de la première guerre mondiale. Les années entre les deux conflits mondiaux ont été très dures pour les générations suivantes: le petit-fils du premier général s'est battu sur le front russe. Cependant, peu avant la fin des hostilités, âgé de 48 ans, il a été l'une des nombreuses victimes du régime hitlérien» pour avoir douté publiquement de la victoire des armes allemandes, s'attaquant même à la personne du Führer «... Il a été mis à mort. La triste adolescence de ses deux fils, privés aussi de possibilités d'études supérieures, par la seconde guerre mondiale et ses suites, les a orientés vers des carrières industrielles, l'un à Berlin, l'autre en Rhénanie. La dernière génération actuelle — celle de leurs enfants respectifs — compte aujourd'hui quatre garçons et une fille, dont l'aîné, une fois de plus, porte le prénom de Bernhard.

#### *Conclusion*

Un fait caractéristique dans cette famille est qu'elle doit à un seul Géliou de chaque génération neuchâteloise d'en perpétuer le nom du XVIe au XIXe siècle. A relever aussi qu'aucun de ces Géliou n'a été magistrat ou n'a joué de rôle officiel si ce n'est dans la Vénérable Compagnie des Pasteurs; Pasteurs, les Géliou l'ont été dans tous les districts de l'actuel canton. Certains Géliou ont fait preuve de qualités professionnelles, intellectuelles, scientifiques, littéraires, pédagogiques, avec parfois un esprit d'humour, même dans le cadre du pastorat officiel. D'autres Géliou — par réaction peut-être — ont été saisis par l'esprit d'aventure à l'étranger. Le courage n'a généralement pas manqué chez les Géliou, dans l'adversité aussi. Il nous paraît cependant que deux dominantes caractéri-



sent, au cours des siècles, leurs générations successives: un «esprit de famille» manifeste et une «foi» que le premier Bernard avait exprimée ainsi: «en Dieu seul est mon espérance et mon appuy — je n'aurai jamais fiance — sinon en Luy». Affirmation qu'expriment les Armes de leur famille (avant la surcharge de l'aigle prussienne) ayant: «en chef un champ d'or, au coeur de gueule, comme symbole de la *Charité*. En face, un champ de gueule avec deux mains jointes, désignant la *Foy*, et la pleine d'argent, chargée d'une ancre d'azur, représentant l'*Esperance*, avec la citation de I Cor. 13, 13: «Nun haec tria manent . . . »

#### Notes

Cet article est un résumé très condensé d'un travail, encore manuscrit dont les sources principales ont été: Archives de famille Géliu, à Berlin, et d'autres papiers de famille. — Histoires du Protestantisme français (G. Leonard et Raoul Stéphane) — un pèlerinage personnel au Périgord, en 1964. — Archives d'Etat de Neuchâtel et Actes de la Vénérable Compagnie des pasteurs, du XVI<sup>e</sup> siècle à 1848.

<sup>1</sup> L'origine du nom de famille est peut-être lié à celui d'une région au sud de Périgueux, appelée aujourd'hui encore «la Gélie». Une famille de ce nom, éteinte au XVIII<sup>e</sup> siècle, aurait été apparentée à Jehan Géliu. — <sup>2</sup> Testament daté du 15 aoust 1557, signé Poget, notaire royal d'Issigeac. — <sup>3</sup> Les trois frères Géliu émigrés paraissent avoir fait souche en Irlande et à Londres; plusieurs générations «Gèly citées dans quelques uns des nombreux registres de la «Huguenot Society of London», consultés à Londres et à Paris, descendent probablement de cette branche Géliu. — <sup>4</sup> Contrat de mariage Géliu-Poterat, du 24 janv. 1570, signé au château de Deuilly (Gerbevilliers). — <sup>5</sup> Bernard Géliu est pasteur à Saint-Sulpice dès 1576. Sa naturalisation date du 26 jull. 1579 (Archives de famille). — <sup>6</sup> Appel à Saint-Aubin, Actes (de la Classe), 26 juin 1588, et Archives paroissiales. — <sup>7</sup> Contrat de mariage Géliu-Ferrariis, 14 nov. 1593, signé P. Blondel, notaire, Genève. — <sup>8</sup> La lignée des notaires Géliu, à Saint-Aubin, s'est éteinte avec les fils du greffier Zabulon au XVIII<sup>e</sup> siècle; celle d'Elysée, pasteur à Onens et celle de Samuel, pasteur à Apples au XVII<sup>e</sup> siècle, au Pays de Vaud. — <sup>9</sup> Bernard (I), bourgeois externe de Neuchâtel, Manuel du Cons. d'Etat, 9. févr. 1616. — <sup>10</sup> Jonas Géliu, maître-tailleur, cf. Etienne Revillod, notaire Genève, vol. 24 (fo 227) — <sup>11</sup> Obligations lors de transfert de cures Actes, 1632 (p. 258). — <sup>12</sup> Traité de mariage Géliu-DuMayne, 7 nov. 1602, Josué Henry, notaire, Concise, et Testament, 1 jull. 1653, Arch. famille. — <sup>13</sup> Mariage Géliu-Favargier, 20. févr. 1639, Livre de Raison Favargier qui deviendra ensuite celui des Géliu (déposé aux Archives d'Etat de Neuchâtel). — <sup>14</sup> «Peste aux Verrières, dès 1637», cf. Musée Neuchâtelois 1878 (p. 145), article par Bernard de Géliu-Bondeli. — <sup>15</sup> Jaques (I) Géliu reçu comme bourgeois interne et communier de

Neuchâtel-ville, Rôle des Bourgeois, 3 août 1637. Son décès le 28 déc. 1664, de la main du beau-frère du défunt, dans le «Journal» de Jaques. — <sup>16</sup> Bernard (III) reçoit la bourgeoisie de Valangin, grâce à l'insistance de sa femme, le Gouverneur de la Duchesse de Nemours ayant offert à Bernard d'intervenir auprès de la Souveraine en sa faveur. «Ordinaire Neuchâtel, vol. V. (p. 78), 11 févr. 1706. — <sup>17</sup> Testament de Bernard (III), 5. févr. 1725, Archives famille. — <sup>18</sup> sur Bernard de la Guadeloupe et ses deux frères officiers, ont paru une série d'articles, d'après les Archives Géliu, par M. Florian Imer, dans le Musée Neuchâtelois, No 1, 1966, et dans la Revue «Versailles», Nos. 29, 30 et 31, 1967. — <sup>19</sup> Montmirail résolution de la Classe, Actes, nov. 1747 (p. 319) — <sup>20</sup> Lettre de noblesse, accordée à Jonas Géliu, à ses frères et à ceux de leurs cousins au Pays de Vaud qui vivent encore «pour leur donner un monument éternel de notre faveur royale», signé F. Guillaume. Enregistrée dans le Manuel du Conseil d'Etat 26 févr. 1737 (p. 93—108). — <sup>21</sup> Lettre de Toulon de Chs-Frédéric publiées dans le Musée Neuchâtelois, nov.-déc. 1912, sous le titre de «Exploits d'un Neuchâtelois dans la Marine sarde» par Pierre Favarger. — <sup>22</sup> Jonas (III) nommé à Lignièrès. Actes de la Classe, juill.-août. 1763, (p. 141—144). Ayant un droit de «collation sur les cures de Lignièrès et du Landeron, dépendant de l'Abbaye de St-Jean, sous l'ancienne autorité de l'Evêché de Bâle, Berne bénéficiait d'un droit de contrôle sur le choix du pasteur de l'une et du curé de l'autre, et contribuait aux frais de ces cures. Ce droit est tombé au cours du XVIIIe siècle. — <sup>23</sup> Le «Journal» de Jonas est un manuscrit d'une belle écriture serrée, en plusieurs grands cahiers, rédigés de semaine en semaine, de 1760 à 1823; il fait revivre gens, lieux, intérêts et occupations du pasteur. Les dernières pages rédigées alors que déjà paralysé. Propriété actuelle: famille de M. Jaques Henriod. — <sup>24</sup> Jonas a publié en apiculteur le manuscrit de son père: «Nouvelle méthode économique tendant à la conservation et à la multiplication des abeilles et à procurer une récolte plus abondante». En 1769, il travaille à son «Abrégé sur les abeilles» que la Société Economique de Berne lui a demandé. Parmi ses mémoires, citons: «Essais pour former des Esseims artificiels» (1770) et «Nouvelle méthode pour le partage des ruches» (1772). Ses «Carnets pour mes ruches de paille» et ses «Notes journalières» continuées par son fils Bernard sont propriété H.L. Henriod. — <sup>25</sup> L'acte de Mariage de Jonas et d'Isabelle Frêne, (née le 2 févr. 1759) célébré le 28 sept. 1778 en l'Eglise de Tavannes en la Prévôté de Moutier-Grandval, Terre de Monseigneur et Souverain Prince l'Evêque de Bâle, signé par T.R. Frêne, pasteur de Tavannes et Chandon, avec sceau.» — <sup>26</sup> Isabelle Morel-de Géliu: voir Philippe Godet sur: «Madame Charrière et ses amis» éd. 1906, ainsi que: «Histoire littéraire de la Suisse Française» 1890 (p. 352—353). — <sup>27</sup> à son sujet et à celui de son mari, voir: «Le Doyen Morel», par S. Schwab, Berne 1887 et «Histoire de Corgémont», par Edm. Voisin, 1957. Des contributions littéraires d'Isabelle Morel ont paru dans les Actes de la Société d'Emulation, de 1856 à 1869, à Berne. — <sup>28</sup> Les «Lettres de Rose Imer-de Géliu adressées aux Morel-de Géliu» ont été déposées aux Archives de la Bourgeoise de Corgémont. — <sup>29</sup> de son Cahier manuscrit sur «L'Histoire de la Famille»

des copies, parfois complétées, se trouvent chez plusieurs descendants de son père. — Charles-Frédéric Imer, son mari (1790—1828) fils du past. J. J. Imer, à la Chaux-de-Fonds, s'est occupé de commerce maritime en Hollande, avant d'ouvrir un négoce prospère à Liverpool, dont il sera le premier consul suisse, en 1820. — <sup>30</sup> Jacques (VII) non réélu, voir «Actes de Titres» de la cure de Saint-Sulpices (où se trouve inscrit plus de deux siècles auparavant le nom de son ancêtre Bernard [I] comme pasteur du lieu). Jacques biffe — après son propre nom — les mots «enseveli le...» déjà indiqués lors de son entrée en fonction, pour inscrire de sa main *Renvoyé* par la paroisse le 28 janvier 1849». Voir sur «Les évènements de 1831 à Saint-Sulpice» Musée Neuchâtelois, 1964 No. 4. — <sup>31</sup> 1er mars 1848: la Vénérable Compagnie s'est associée au Gouvernement de la Principauté pour assurer S.M. de sa fidélité. La République une fois établie, ses nouvelles Autorités reprocheront à la Classe son attachement au régime renversé. Un synode, que contrôle l'Etat, succède à la Compagnie des pasteurs supprimée. Dès lors, les pasteurs seront élus par leurs paroissiens. — <sup>32</sup> Une plaquette, intitulée «Bernard de Géliou et le Mouvement royaliste de 1856» est sortie de presse, Imprimerie Bailod, Boudry, (avr) 1968, de la plume de Melle Jeanne Huguenin, d'après sa traduction du texte en allemand du gendre von Goetz du Général de Géliou, en 1916. Voir aussi «Aspects neuchâtelois d'une contre-révolution» par L.E. Roulet, No spécial, sept. 1956 du Musée Neuchâtelois, donnant deux versions de l'évasion de Bernard de Géliou (p. 159—190).

## 9. Internationaler Kongreß für Genealogie und Heraldik

In der ersten Juliwoche tagte in Bern der 9. Internationale Kongreß für Genealogie und Heraldik, organisiert von der Schweizerischen Gesellschaft für Heraldik mit Dr. H.R. von Fels als Kongreßpräsident und Herrn Léon Jéquier als Generalsekretär. Rund 130 Kongreßteilnehmer mit 40 Angehörigen vertraten 22 Staaten und 42 Amtsstellen, Institute und Gesellschaften. Das Reistquartett bildete mit Mozartmusik den musikalischen Rahmen für die Eröffnungssitzung im Berner Rathaus, an welcher Regierungsrat Bauder und Stadtpräsident Tschäppät die Kongreßteilnehmer begrüßten. Die Kongreßarbeit wurde eingeleitet durch eine Reihe von schweizerischen Vorträgen, die den Kongreß mit den besonderen Verhältnissen des Gastlandes bekannt machten. Prof. Thürer bot einen meisterhaften Überblick über die Grundzüge der schweizerischen Geschichte. Über die heraldische Kunst unseres Landes vom 13. bis 16. Jahrhundert orientierte Dr. Lapaire vom Schweizerischen Landesmuseum, über unsere Bauernwappen Dr. Clottu. Dr. Hans Kläui behandelte Aufgaben und Methoden mittelalterlicher Adelsgenealogie und Hans Michel behandelte das Bernische Patriziat vor 1798. An diese grundlegenden Vorträge von schweizerischer Seite schloß ein bunter Strauß von Vorträgen ausländischer Referenten über die verschiedensten Spezialgebiete der Familienforschung und der Ikonographie, der Wappen-, Siegel- und Fahnenkunde. Die Vorträge werden in einem Sammelband veröffentlicht werden. Daneben tag-